

L'ÉDITO

Bernard Demonty

ÇA SE DIT COMMENT « GOUVERNANCE » EN BRUXELLOIS ?

Ya-t-il une autorité morale au PS ? », nous demandions-nous hier. Un jour plus tard seulement, on ne sait toujours pas s'il y a une autorité, mais au moins, il y a une morale. Yvan Mayeur, bourgmestre de Bruxelles a présenté sa démission ce jeudi, suivi quelques heures plus tard par Pascale Peraïta, la présidente du CPAS. Le Samusocial, de son côté, va être dissous, et intégré à la Région, avec les tutelles et contrôles que ce statut nouveau implique. Avant même la tenue d'une commission d'enquête, le PS a fait le ménage, rendant du reste cette dernière pratiquement sans objet. Force est cette fois de constater que le PS a agi rapidement et énergiquement, en osant sacrifier l'un de ses atouts. Et que le pré-

sident du parti, Elio Di Rupo, a pu faire taire les voix qui, jusqu'à la dernière minute, tentaient de défier l'éthique et le bon sens en temporisant ou en prenant des demi-mesures. Une attitude que le parti n'était pas parvenu à adopter s'agissant de Publifin, où il a fallu des semaines pour faire le ménage, sans que les opérations de réinstauration d'une transparence digne de ce nom ne soient du reste achevées.

Le PS a agi rapidement et énergiquement, en osant sacrifier l'un de ses atouts

Le problème Samusocial évacué, et au-delà de ces nouveaux dégâts politiques occasionnés au PS, reste la plaie mise au grand jour de la gouvernance.

Le Samusocial a ainsi permis de constater qu'une structure publique, à Bruxelles, peut refuser de rendre des comptes à la Région sans que cette dernière s'en inquiète outre mesure. Que les cumuls de rémunérations sont encore possibles, et même légaux, grâce au joker qui permet de faire passer des mandats

manifestement publics pour des activités privées. Ajoutons que des informations crédibles perlent, de-ci de-là, faisant état de possibles légèretés voire malversations dans d'autres structures publiques ou subsidiées. Il est donc urgent que le gouvernement bruxellois se saisisse au plus vite des questions de gouvernance. Qu'il lance

un cadastre digne de ce nom de ses structures, de ses mandats, de ses rémunérations. Qu'il clarifie de manière urgente la notion de mandat privé. Et qu'il prévoie des sanctions dignes de ce nom aux associations et autres structures qui ne se soumettent pas à la tutelle démocratique du pouvoir régional.

L'affaire du Samusocial a été révélée par un député de l'opposition. Il en va de même pour l'affaire Publifin. Si le PS, à la manœuvre dans les deux Régions, et ses alliés au pouvoir parviennent à réformer vite et bien, ils colmateront les brèches eux-mêmes et éviteront sans doute les sacrifices de leurs ténors éclaboussés et, à terme, peut-être, les débâcles électorales.